Ordonnance du DFI du 29 septembre 1995 sur les prestations dans l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie (Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins, OPAS RS 832.112.3		
	Annexe 3 ¹ (art. 28)	
Annexe 3 de l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS)		
est modifiée comme suit:		

Publiée dans le Recueil officiel (RO) sous forme de renvoi. Peut être consultée sur le site Internet de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) à l'adresse : www.ofsp.admin.ch > Assurances > Assurance-maladie > Prestations et tarifs > Liste des analyses (LA)

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
1019.00	7.8	Temps de thromboplastine partielle activée (APTT)	Н	S B

Test de coagulation

Matériel d'analyseRésultatSang, plasmaqn

Application par échantillon primaire Possibilité de cumul

Limitation

Remarques

Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoire de cabinet médical Soins de base Médecins avec certains titres postgrades Consultation à domicile rapides

Non Hématologie et oncologie médicale Non Non

Analyses prescrites par des sages-femmes

Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non

Non

	No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
ĺ	1249.01	7.9	Créatine-kinase (CK)	C	В

Résultat
Non spécifié
Possibilité de cumul
Non cumulable avec 1734.01 ni avec 1778.01

Laboratoire de cabi- net médical Soins de base	Médecins avec certains titres postgrades	Consultation à domicile	Analyses rapides
Oui	Allergologie et immunologie clinique Dermatologie et vénérologie	Non	Oui
	Endocrinologie – diabétologie		
	Gastroentérologie		
	Gynécologie et obstétrique		
	Hématologie et oncologie médicale		
	Médecine pour enfants et adolescents		
	Médecine physique et réadaptation		
	Pneumologie		
	Rhumatologie		
	Médecine tropicale et médecine des voyages		

Analyses prescrites par des sages-femmes	Analyses prescrites par des chiropraticiens
Non	Non

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
1320.00	12.4	Fibrinogène, fonction (selon Clauss)	Н	Ş₿

Test de coagulation

Matériel d'analyseRésultatSang, plasmaqn

Application par échantillon primaire Possibilité de cumul

Limitation

Remarques

Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoire de cabinet médical Soins de base Médecins avec certains titres postgrades Consultation à domicile rapides

Non Hématologie et oncologie médicale Non Non

Analyses prescrites par des sages-femmes

Non

Non

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
1699.00	8.3	Temps de thrombine	Н	S B

Test de coagulation

Matériel d'analyseRésultatSang, plasmaqn

Application par échantillon primaire

1 par concentration de thrombine jusqu'à
un maximum de 2

Possibilité de cumul

Limitation

Remarques

Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoire de cabinet médical Soins de base Médecins avec certains titres postgrades Consultation à domicile rapides

Non Hématologie et oncologie médicale Non Non

Analyses prescrites par des sages-femmes

Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non

Non

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
1700.00	5.4	INR (Temps de thromboplastine selon Quick)	Η	S B

Test de coagulation

Matériel d'analyseRésultatSang, plasmaqn

Application par échantillon primaire Possibilité de cumul

Limitation

Remarques

Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. b OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Officines de pharmaciens (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoire de cabinet médical Soins de base Médecins avec certains titres postgrades Consultation à domicile rapides

Non Non Non Non

Analyses prescrites par des sages-femmes

Analyses prescrites par des chiropraticiens

Non

Non

No. Pos.	ŦP	Dénomination	ÐL	GA
1734.01	29.1	Troponine, Tou I	Φ	₽

Immunoassay

Matériel d'analyse	Résultat
Sang, plasma, sérum	qn

Application par échantillon primaire	Possibilité de cumul
4	Non cumulable avec 1249.01 et 1778.01

Limitation

- 1. Pas par tests rapides (détermination qualitative)
- 2. Jusqu'au 31 décembre 2024, une méthode mesurant la troponine chez ≤ 20% des personnes en bonne santé peut être facturée peur l'exclusion d'un infarctus du myocarde sans élévation du segment ST, mais uniquement en cas de symptômes évoluant depuis plus de 6 heures associés à un ECG complètement normal et une suspicion faible d'infarctus aigu du myocarde.

		na			
•	CI	ma	тч	u	CJ

Laboratoires admis

Laboratoire de cabi- net médical Soins de base	Médecins avec certains titres postgrades	Consultation à domicile	Analyses rapides
Oui	Allergologie et immunologie clinique Dermatologie et vénérologie Endocrinologie — diabétologie Gastroentérologie Gynécologie et obstétrique Hématologie et oncologie médicale Médecine pour enfants et adolescents Médecine physique et réadaptation Pneumologie Rhumatologie	Oui	Oui
	Médecine physique et réadaptation		

Analyses prescrites par des sages-femmes	Analyses prescrites par des chiropraticiens
Non	Non

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
1778.01	43.7	Troponine, T ou I	O	В

Immunoassay

Matériel d'analyse	Résultat
Sang, plasma, sérum	qn

Application par échantillon primaire	Possibilité de cumul
1	Non cumulable avec 1249.01 et 1734.01

Limitation

- 1. Pas par tests rapides (détermination qualitative)
- 2. Uniquement avec une méthode de mesure de la troponine T ou I remplissant les 2 critères ci-dessous déterminés dans une cohorte de ≥ 400 personnes en bonne santé et publiés dans un journal évalué par les pairs:
 - a. Troponine détectable chez >20% des personnes en bonne santé et
 - b. Le coefficient de variation au 99ème percentile des personnes en bonne santé doit être ≤ 20%.
- 3. La méthode de mesure doit être autorisée pour l'indication prise en charge, c'est-à dire que l'indication doit figurer dans le mode d'emploi de l'appareil.
- 4. La performance de la méthode de mesure doit avoir été validée dans une étude clinique de ≥ 500 patients avec suspicion d'infarctus du myocarde.

Remarques

Laboratoires admis

Laboratoire de cabi- net médical Soins de base	Médecins avec certains titres postgrades	Consultation à domicile	Analyses rapides
Oui	Allergologie et immunologie clinique	Oui	Oui
	Dermatologie et vénérologie		
	Endocrinologie – diabétologie		
	Gastroentérologie		
	Gynécologie et obstétrique		
	Hématologie et oncologie médicale		
	Médecine pour enfants et adolescents		
	Médecine physique et réadaptation		
	Pneumologie		
	Rhumatologie		
	Médecine tropicale et médecine des voyages		

Analyses prescrites par des sages-femmes

Analyses prescrites par des chiropraticiens

l Non	l Non	
I INOH	l Non	

No. Pos.	TP	Dénomination	DL	GA
6402.54	166.5	Détermination du polymorphisme lors de la recherche du chimérisme	HGI	S
		après transplantation de cellules souche		

Amplification des acides nucléiques suivie de la détection de l'amplificat ou de la mutation au moyen d'une électrophorèse capillaire (par exemple analyse de fragments), chromatographie (par exemple HPLC) ou hybridisation (par exemple strip assay)

Matériel d'analyse	Résultat
Non spécifié	Non spécifié

Application par échantillon primaire	Possibilité de cumul
En cas d'analyse monoplex, 1 par	
séquence-cible, en cas d'analyse multiplex,	
1 par analyse	

Limitation

Remarques

Laboratoires admis

Laboratoires mandatés au sens l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 3 OAMal (sur mandat de prestataires externes)

Laboratoires d'hôpitaux au sens de l'art. 54 al. 1 let. c en lien avec l'art. 54 al. 2 OAMal (pour les besoins propres de l'hôpital)

Laboratoire de cabi- net médical Soins de base	Médecins avec certains titres postgrades	Consultation à domicile	Analyses rapides
Non		Non	Non

Analyses prescrites par des sages-femmes	Analyses prescrites par des chiropraticiens
Non	Non